

REUNION 04 JUILLET 2022

Le quatre juillet deux Mille vingt-deux à 20 heures le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Raymond CARVILLE, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : M. CARVILLE, Mme LE CORRE, M. BOURGUIGNON, M. MODESTE, Mme LEBAS, Mme GALVAN, M. FERRARI, M. MORAND, M. LEBAS, Mme GIRON, M. MOTIER, M. BAR, Mme OZENNE

ABSENTS EXCUSES : Mme RAULT (1 pouvoir),

ABSENT : Mme LEVEILLE

Secrétaire de séance : Astride LE CORRE

Approbation du compte rendu

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité des présents, adoptent le compte rendu de la séance du Mardi 07 Juin 2022.

Convention avec la bibliothèque départementale du calvados

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune de Clécy avait signé une convention, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 avec le Conseil départemental pour le service appelé « Boîte numérique ». Le principe est simple : chaque usager peut accéder gratuitement de son domicile à de nombreux services (musiques, films, formations professionnelles...). La seule condition est que l'usager soit inscrit à la bibliothèque de Clécy, partenaire de la Bibliothèque du Calvados et sous convention avec cette dernière pour la « Boîte numérique ». Il est proposé à la commune de reconduire cette convention de 2022 à 2025. Le coût de ce service par an est de 0,15 € par habitant et par an, soit 195.75 € pour la commune de Clécy.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve à l'unanimité cette convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

Stationnement ambulant

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une marchande ambulante venant de St Pierre la Vieille et proposant des crêpes, des confiseries et des galettes complètes souhaite s'installer le vendredi de 10H30 à 17H00 sur la place de la mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents, accepte le stationnement de la petite remorque vente de crêpes et bonbons sur le parking de la mairie pour 50 € par mois.

Demande de subvention pour chauffage salle socioculturelle

Monsieur le Maire rappelle que lors de la réunion du 10 Janvier 2022, il a été acté de demander une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le remplacement du système de chauffage de la salle socioculturelle. Un appel d'offres a donc été lancé pour la réalisation de ces travaux. Suite à la commission d'appel d'offres du 09 juin 2022, il a été décidé de retenir l'entreprise IDEX pour le remplacement du système de chauffage.

Le montant total des travaux prévus est de 103 422 € H.T. soit 124 106.40 T.T.C et propose au conseil municipal de demander une subvention au titre de l'APCR+ et toute autre subvention pouvant intervenir.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- ACCEPTE de solliciter une aide financière au titre de l'APCR+
- ACCEPTE de solliciter d'autres subventions
- AUTORISE le Maire à signer tout document afférent à ces demandes.

Projet et travaux

Travaux logements de la Poste :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que lors de la réunion du mois de Juin, 2 lots devaient être revus et validés concernant les lots 8 et 9. Maintenant tous les lots sont validés à savoir :

Les lots attribués sont les suivants :

	H.T	TTC
Lot 1 démolition : Entreprise FERRARI	17 271.63	18 998.79
Lot 2 Ossature bois/ charpente : Entreprise DENIAUX	4 054.03	4 459.43
Lot 3 : Couverture : Entreprise DENIAUX	32 721.75	35 993.93
Lot 4 : Menuiserie extérieure : Entreprise MOREL	13 850.00	14 611.75
Lot 5 : Isolation : Entreprise OCP Bâtiment	29 355.00	31 517.40
Lot 6 : Electricité : Entreprise LC PRO Energies	15 019.46	16 459.14
Lot 7 : Plomberie : Entreprise LC PRO Energies	21 850.00	24 035.00
Lot 8 : Enduit peinture : YB PEINTURE	11 186.00	12 304.60
Lot 9 : Revêtement de sols : DUBOURG DECO	5 952.23	6 547.45
Lot 10 : Carrelage/faïence : Entreprise FERRARI	2 530.94	2 784.03
Lot 11 : Serrurerie/métallerie : Entreprise ATELIER DE SOUDURE	8 666.64	9 533.30
	162 457.68	177 244.83

Le montant total du marché est de 191 424.42 € T.T.C avec les honoraires

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le montant des devis d'un total de 162 257.68 H.T soit 191 424.42 € T.T.C avec les honoraires et autorise le Maire à lancer les travaux.

Terrains Dumont : Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un rendez-vous avec un lotisseur/aménageur foncier concernant les terrains achetés par la commune pour créer un lotissement. Il faut réfléchir à cette solution qui pourrait être un avantage pour la commune.

Conseil municipal jeunes :

Suite à la réunion du conseil municipal jeunes de vendredi 1^{er} juillet, voici la liste de leurs projets :

- Projet d'une course de caisse à savon prévue fin septembre 2023
- Création d'un pumptrack, mais il faut demander des devis et voir toutes les subventions possibles
- La boîte à livres (ancienne cabine téléphonique) va être installée prochainement sur la pelouse de la place de la mairie. Pour habiller cette cabine un concours de dessin pour les enfants sera organisé
- Pose d'un râtelier à vélos sur les bords de l'Orne
- Créer des échanges intergénérationnels

Questions diverses

↳ Terrain de tennis : Monsieur le Maire informe le conseil municipal des problèmes d'accès aux terrains de tennis à cause du mauvais stationnement des camping-cars, il faut réfléchir à mettre en place une signalisation au sol.

↳ Tri sélectif : un changement de collecte devrait intervenir début janvier 2023, avec une collecte du tri en porte à porte sauf pour le verre.

↳ Ecole de musique : suite à un sondage effectué au niveau des écoles de Clécy pour une école de musique sur la commune, trop peu de réponses ont été remontées.

Fin de la séance à 21H40